INDICES

Parc d’autocars et d’autobus au 1er janvier 2022

18 JANVIER 2023

En France, au 1er janvier 2022, 66 600 autocars sont en circulation (+0,1 % par rapport à 2021) et 27 900 autobus (+ 5,8 %). Depuis 2011, le parc total des autobus s’est accru de 40,1 % tandis que celui des autocars a progressé de 4,8 %.

La quasi-totalité des autocars disposent d’une motorisation diesel thermique (97,9 %). Cette motorisation est aussi largement majoritaire pour les autobus mais à un degré moindre (70,2 %). L’évolution du parc en termes de motorisation est perceptible pour les autobus, avec une part en progression des véhicules au gaz, électriques et diesel hybride non rechargeable.

Compte tenu de leur motorisation et de leur âge, 52,5 % des autocars sont classés Crit’Air 2 (34,6 % des autobus) et 2 % des autocars sont classés sont classés en Crit’Air 1 ou E (21 % des autobus). 44,3 % des autobus et 45,5 % des autocars sont classés en Crit’Air 3. Les autocars sont très majoritairement exploités par les entreprises du secteur de transport de voyageurs (66,2 %). Un peu plus d’1 autocar sur 10 est exploité par une entreprise de location (11,8 %) et un peu plus d’1 sur 20 par une administration, une collectivité ou un établissement public (6,6 %).

En savoir plus

Consulter les statistiques